

Au président, Monsieur Eric Cardinal

À la commissaire ad hoc, Madame Luba Serge

Au commissaire ad hoc, Monsieur Joseph Tchinda Kenfo

Madame, Monsieur,

Les projets d'expansion de Raymont-Logistiques dépassent les normes acceptables d'un environnement sain et humain dans mon quartier. Veuillez noter ma demande :

- Que le taux d'implantation de bâtiment au sol demeure à 30%.
- Que la végétalisation et le verdissement respectent les règlements de la Ville et soient maintenus au nombre de 1 794 arbres.
- Que l'on maintienne le nombre de stationnements réglementaires qui serait de 25.
- Qu'aucune nouvelle route ne soit construite puisqu'une nouvelle route vient d'être faite entre le Port de Montréal et Dickson et que la recherche montre bien qu'ajouter des routes ne permet pas de décongestionner la circulation.
- Que tout soit mis en œuvre pour empêcher que les heures d'opération soient étendues plus que ce qui est permis actuellement soit 7h à 19h.
- Qu'il n'y ait pas d'activité la fin de semaine.

Je rappelle qu'un des arguments en faveur du projet de déménagement de Ray-Mont Logistiques de Pointe-St-Charles vers Mercier-Hochelaga-Maisonneuve était de réduire la pollution occasionnée par la circulation des camions entre le site et le port en rapprochant l'entreprise du port.

Cet argument tient difficilement la route devant l'agrandissement de l'entreprise qui, à terme, devrait occuper une superficie 5 fois plus grande que celle de son ancien site. La crise climatique et la crise de la biodiversité nous appellent tous à plus de sobriété. Il n'y a aucune raison de permettre cet agrandissement. Que la superficie soit maintenue à ce qu'elle était et bâtissons une ceinture verte avec le territoire restant.

Merci de tenir compte de mes commentaires.

Hélène Charpentier, mère au front pour l'humanité tout entière